En direct de Choisy

Juillet 2018 - N° 69

La mare de Champbonnois et ses nouveaux habitants

Bulletin Municipal trimestriel de CHOISY-EN-BRIE 201 64 75 81 90 Fax 01 64 75 81 99

Site internet : <u>www.choisy-en-brie.fr</u> e-mail : <u>mairie.choisy-en-brie@wanadoo.fr</u>

Horaires d'ouverture de la mairie : du lundi au samedi de 9h à 12h

5, route de la Ferté Gaucher



LE MOT DU MAIRE

- Après une période de latence durant ce second trimestre, quelques avancées sont constatées. Le bout du tunnel est en vue pour l'assainissement et pour le P.L.U qui a conduit à revoir l'opération dite du « Clos Vannetin ».
- Des travaux sont programmés à court ou moyen terme, les commissions thématiques envisageant l'avenir proche et lointain.
- Confusion toujours dans la possible fusion de communautés de communes où « l'urgence » toute relative, les logiques évidentes du territoire et politique s'opposent.
- Début juin, sur plusieurs jours, de fortes précipitations surtout en partie Nord de la commune, ont occasionné des dégâts par les ruissellements et coulées de boues. Celles-ci ont particulièrement touché un sous-sol de pavillon à Villars-les-Massons, des garages à Choisy et revêtues quelques voies communales (l'interdiction de sous-sol se trouve justifiée, les zones humides pour certaines sont confortées).
 - Ce phénomène exceptionnel, très localisé, a provoqué des dégâts énormes dans des communes proches, particulièrement à Bellot, Meilleray et la Ferté-Gaucher, pour lesquelles une reconnaissance d'état de catastrophe naturelle est en cours d'instruction.
- Phénomène récurrent également, le non-respect du code de la route et les excès de vitesse dans le village et certains hameaux. Face à cela, la commune réalise bien quelques aménagements, dans le cadre réglementaire, mais elle ne peut pas tout. Le développement des ouvrages de ralentissement et la signalisation ont des limites, le supportable pour les usagers et riverains, ainsi que les finances. Des réflexions en cours, si elles aboutissent, se traduiront forcément par une pression fiscale, cela pour les incivilités de quelques-uns. Le plus efficace semble encore être la peur du gendarme.

Ce bulletin s'attache à donner, sans état d'âme, des informations variées de notre village. Les comptes rendus des Conseils municipaux, par voie d'affichage et mis en ligne sur le site de la mairie, consultables par tous, peuvent aussi apporter des éclairages.

Au seuil de la période estivale, j'invite et souhaite à toutes et à tous de profiter au mieux de ces mois de répit pour récupérer, se détendre, faire des découvertes, afin de faire le plein d'énergie pour la reprise.

Votre Maire: Alain BEAUFORT

L'ACTUALITÉ CHOISIENNE

• La commémoration du 8 mai a réuni beaucoup de monde malgré le grand pont et le beau tem ps. Le pot de l'amitié a pu se tenir sous le préau attenant à la salle des fêtes.







- La Pentecôte: Le Foot ayant avancé d'une semaine la brocante, seules les courses cyclistes ont animé le village. Voir ci-après l'article sur l'organisation de la Fête du Tillet.
- Le défilé du 14 juillet : départ de la mairie à 11 h 30. La traditionnelle rondelle apéritive suivra sous le préau de l'école primaire, côté bibliothèque.
- Concours des villes et villages fleuris : le jury communal est passé le 27 juin et le jury départemental le 2 juillet.
- Le tirage au sort des membres du jury criminel a été effectué lors du Conseil municipal du 29 mai.
- Congés des commerçants :
 - o Restaurant le Bec Fin : du 5 août au 27 août inclus
 - Lasagna: du 13 juillet midi au 31 juillet inclus
 - o La boulangerie : du 6 août au 28 août inclus
 - o La boucherie : du 9 août après-midi au 3 septembre inclus
 - o Proxi: du 11 août au 3 septembre inclus
 - o Créa'tif: du 6 au 19 août inclus
 - o Garage Durand : du 6 au 19 août inclus
 - o La Poste : du 6 août au 26 août inclus
 - La mairie sera fermée cette année exceptionnellement les samedis 14, 21 et 28 juillet ainsi que les 4, 11, 18 et 25 août.
- Nouveau à Choisy: Mathieu CAYE s'est installé dans notre village comme artisan en menuiserie et agencement: MC Agencement. Vous pouvez le contacter sur son site http://www.mcagencement-menuiserie.fr.

ÉTAT CIVIL

Ils nous ont quittés

- Lucien VERDIER, le 11 avril 2018
 - Impliqué dans le domaine associatif (Amicale de tir, Comité des fêtes), ayant participé au montage de la salle des fêtes livrée en kit, proche de la population comme menuisier dans l'entreprise du village et saisonnier dans la structure familiale de cidrerie, Lucien VERDIER vient de nous quitter. Riche de toutes ces activités, il fut également Conseiller municipal de 1977 à 1989. De par sa connaissance de Choisy-en-Brie où il résidait depuis 70 ans, des habitants avec lesquels de nombreux liens existaient, il était au fait de leurs besoins et possédait une logique d'appréciation et de jugement.
- Robert LOURDEZ, le 3 mai 2018.
- Pierrette BECHET née VERDIER, le 24 mai 2018.
 - Pierrette BECHET a assuré le secrétariat de la mairie depuis 1965, alors âgée de 22 ans, et a quitté ce poste pour profiter d'une retraite méritée, qui aurait dû être plus longue.
 - Durant cette carrière, 5 maires se sont succédé: Marcel DOUCIN en 1965, Lucien BEAUFORT en 1970, Louis HERGOTT en 1977, Pierre MENAGE en 1980, et Alain BEAUFORT en 1989. Tous apportèrent des méthodes de travail, de la rigueur, de l'organisation, du savoir-faire.
 - De plus, Pierrette BECHET a assuré la partie secrétariat de l'ASSAD, en tant que bénévole. Tous ceux qui ont connu Pierrette ne pourront l'oublier.
- Jeannine LENGLET veuve PREVOT, le 11 juin 2018.

Bonjour les bébés

- Enoha AVIT CHLOND, le 5 mars 2018.
- Warren, Yannick, Eric MYRTHO, le 30 avril 2018.
- Anastasia JAMBOU, le 22 juin 2018.

Vive les mariés

- Anne-Sophie GOUTTE et Guillaume DENEUFBOURG, le 28 avril 2018.
- Charlotte HARDOIN et Morgan MICHIELS, le 19 mai 2018.
- Isabelle BIZE et Jean-Marc COTTENOT, le 19 mai 2018.

LE CALENDRIER

1er juillet 7 juillet Bal country

Jeunes d'Autrefois

Brocante nocturne

Foot

13/14 juillet

Grillade Party Fête Nationale **Animation Loisirs** Commune

La capacité d'accueil étant limitée à 500 places, il est IMPÉRATIF de réserver le plus tôt possible au 06 76 57 87 36 et 06 88 55 91 22 (N'hésitez pas à laisser un message ou un SMS). Il ne sera pas possible d'accepter plus de participants

> 26 août 7 septembre 15/16 septembre

Brocante Forum des Associations Fit Fun

ASS News

16 septembre

Fête du Tillet

Commune

Brocante

Animation Loisirs

Renseignements au 06 76 57 87 36 et 06 88 55 91 22

22 septembre

Loto des enfants

Amicale Scolaire

LES TRAVAUX

- La réfection de la RD 215 est prévue en agglomération y compris Cofféry en 2019/2020 et hors agglomération de la Ferté Gaucher à la RN 4 par la suite.
- Le pont sur le CD 55 Route de Rebais doit être conforté incessamment.
- Achèvement de la voirie à La Boulois.
- Installation de bornes sur le parvis de l'église.
- Création de massifs de fleurs par les employés municipaux.

LE BUDGET

Voir encart

NOTRE PATRIMOINE VERNACULAIRE

- Quelques constructions annexes, proches ou attenantes aux habitations, en font partie. Les plus récentes datant du 19ème siècle, plus ou moins bien conservées, murs en pierre nue et couvertes en tuiles plates, témoignent de leur usage originel : logements des animaux domestiques, celliers, bûchers, cave d'affinage pour fromages, etc
- · Autres bâtiments qui ont pratiquement disparu de notre territoire, les lavoirs qui ne sont plus usités pour leur destination première. En bordure des rus, il n'y en a plus. Isolés, alimentés par des sources, puis par le réseau public d'eau potable, bien que subsistants, l'Epauche qui vient d'être restauré, Villars qui mérite d'être protégé, et quelques autres disséminés datant des années 30. Devenus privés pour la plupart, les bassins comblés de certains permettent un autre usage.
- Notons au passage une caractéristique locale : nombre de soubassements sont traités au mortier de chaux additionné de « tuilôt » pilé, destinés à maîtriser les remontés d'humidité. Cela leur donne un ton rosé que le vieillissement respecte contrairement aux enduits modernes ou peintures qui ont le seul mérite de chercher à s'intégrer.
- Enfin, les puits publics ou privés, parfois partagés, installés au proche des habitations, sont les témoins de la ressource en eau potable, ce qui ne serait plus possible aujourd'hui, jusqu'à leur substitution par le réseau de distribution publique. Ces puits encore nombreux sont parfois visibles de la rue. Pourquoi ne pas les répertorier ? ci-après, les photos de 3 puits communaux, à vous de les trouver.





URBANISME

P.L.U (Plan Local d'Urbanisme)

- Ce type de document est maintenant de la compétence de la Communauté de Communes des 2
 Morin, toutefois l'élaboration reste confiée à chaque commune concernée.
- Suite à l'enquête publique et à la concertation avec les personnes publiques associées, le document a enfin pu être proposé au Conseil Municipal, pour avis le 29 mai, avant décision du Conseil Communautaire le 28 juin.
 - Quelques réclamations de particuliers ont pu être prises en compte, ne créant pas de nouvelles surfaces constructibles.
 - o Un emplacement réservé a été supprimé en zone UA au cœur du village.
 - La zone constructible en bordure du Vannetin a été diminuée pour répondre aux exigences du SAGE.
 - 2 zones 2AU ont été maintenues malgré l'avis infirmé du Département, avec engagement de ne pas les ouvrir à l'urbanisation avant 2030.
 - Le refus d'implantation d'éoliennes a été précisé en s'appuyant sur le rapport du Commissaire enquêteur missionné pour ce projet, qui avait émis un avis négatif.
 - Des compléments et ajustements graphiques et réglementaires ont été apportés.

Ce document sera consultable et opposable un mois après validation par le Conseil Communautaire.

P.L.U i (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal)

- La communauté de communes a fait le choix de se lancer dans cette « aventure » concernant 31 communes.
- Elle va prochainement entamer une procédure pour désigner un bureau d'études ad'hoc.
- L'élaboration de ce document durera plusieurs années (combien ?).
- Bon courage à la commission qui suivra ce dossier et sera représentée par un Conseiller titulaire et 1 suppléant par commune.

LOTISSEMENT DU CLOS VANNETIN

- Les tergiversations, contraintes et délais ont conduit à revoir le projet initial en tenant compte du P.L.U tel qu'il se présente après révision.
- Les données économiques, de fait, ont évolué et l'aménageur souhaitant revoir les conditions financières et techniques du projet, l'ont conduit à se désengager.

ASSAINISSEMENT

- Le projet du Montcel et quelques rues de la commune, finalisé, a pu faire l'objet d'une consultation d'entreprises.
- Cette consultation était une nécessité absolue afin d'avoir le montant définitif des travaux, base de calcul des subventions.
- Le montant définitif, 1 425 000 €, proche de l'estimation initiale, les aides devraient être validées par le Département et l'Agence de l'Eau en septembre et octobre 2018.
- Le groupement d'entreprises qui a été retenu est SOGEA lle de France/CISE TP. Après des réunions de concertation inter-services, d'information au public et la préparation du chantier, les travaux commenceront en 2019 pour une durée de 6 mois.

- Dans un souci de rationalisation des coûts :
 - Le Syndicat des Eaux procèdera à des renouvellements de réseaux et de défense incendie avec la CC2M dans les mêmes délais.
 - Les services de la voirie départementale, qui ont prévu la réfection du RD 215 en 2019/2020 coordonneront les travaux dans le village avec l'assainissement, soit juste après.

EVOLUTION DU NOMBRE DE DEMANDEURS D'EMPLOI

2014 : 52Janvier 2017 : 68

Janvier 2017 : 68Mai 2018 : 73

DEUX CHOISIENS À LA TÉLÉVISON

Petit commentaire de Monsieur et Madame BEAUP, propriétaires de chambres d'hôtes « La Ferme Le Merger " située au Merger à Choisy en Brie ... suite à leur participation à l'émission «Bienvenue chez nous» sur TF1.

« Nous sommes un couple résidant dans la commune depuis plus de 40 ans, Sueli, mon épouse née à Rio de Janeiro et moi-même, Claude BEAUP, proposons depuis maintenant presque 10 ans des « chambres d'hôtes » pour combler le vide laissé par nos enfants quand ils ont quitté la maison. Nous proposons aussi à la demande des clients de nos chambres, une table d'hôtes "Diner Brésilien " qui connait un grand succès. Nos hôtes viennent essentiellement de Paris et de l'Ile de France.

"A l'avenir chacun aura droit à 15 minutes célébrité mondiale", paroles prophétiques de Andy Warhol prononcées en 1968. Dans notre cas, nous avons eu droit à notre quart d'heure de célébrité nationale en acceptant de participer à l'émission de télévision diffusée sur TF1 "Bienvenue chez nous" où quatre maisons d'hôtes sont en compétition pour savoir laquelle présente le meilleur rapport qualité-prix.

Nous recevions depuis des années des propositions pour intégrer ce programme et nous avons finalement accepté l'année dernière de participer en raison de l'argument massue de la production "Votre maison d'hôtes aura une publicité nationale gratuite à une heure de grande écoute ".

Le tournage a eu lieu de fin juin à début juillet 2017 sur une période de 2 semaines avec un planning immuable, dimanche soir mise en place dans un hôtel proche de la première maison d'hôtes, tournage lundi toute la journée et mardi jusqu'à midi, départ en début d'après-midi et mise en place le mercredi soir dans un hôtel proche de la deuxième maison d'hôtes et tournage le jeudi et le vendredi jusqu'à midi. Le week-end est libre avec mise en place le dimanche soir pour entamer la 2è semaine de tournage.

Nous avons commencé par une maison d'hôtes, ancienne tonnellerie transformée, tenue par deux sœurs dans le Beaujolais du côté de Morgon, puis encore un frère et sœur qui nous ont reçus dans une belle maison de style un peu anglais datant du début des années 1900 dans la banlieue chic de Lille, poursuivi par un petit tour dans l'Aveyron où un couple courageux a reconstruit une maison ancienne qui avait brûlé et le dernier tournage a eu lieu chez nous à Choisy en Brie.

Chaque participant s'est efforcé de bien nous recevoir en nous faisant déguster des spécialités locales. Pour nous la spécialité locale, bien sûr, était brésilienne et Sueli avait réalisé un plat typique brésilien de la région de Salvador de Bahia : une "Moqueica" de crevettes au lait de coco et à la coriandre. Le diner doit être "expédié" en 1/2 heure pour ne pas trop prolonger le tournage.

Pour les activités, nous avons eu une initiation à l'oenologie dans le Beaujolais, une comédie musicale à Lille, une séance karaoké dans l'Aveyron et nous avions choisi de faire venir deux amies qui, avec Sueli, ont fait une démonstration de danses brésiliennes en tenue de carnaval.

Une équipe technique d'au moins 20 personnes participe au tournage et les journées sont longues : début vers 9h00 du matin et fin 23h/23 heures 30, le tout entrecoupé de longs temps morts. On comprend alors mieux Louis Jouvet, grand acteur de théâtre, qui disait "ah oui le cinéma cet art qui consiste à trouver une chaise". On découvre les dures conditions de travail de nos stars du grand écran. Maintenant que nous connaissons, on n'a pas envie de remplacer Georges Clooney ou Marion Cotillard ... encore que pour les capsules de café ça demande réflexion.

Nous avons participé en restant nous-mêmes et en donnant des notes justes sans esprit de compétition étriqué ce qui nous a valu, après la diffusion du 19 au 23 février 2018, une avalanche de mails venant de France mais aussi quelques-uns d'Allemagne, d'Angleterre ,de Suisse, environ 300 courriels de félicitations,

compliments pour notre comportement et précisant souvent que nous aurions dû gagner mais que no us en avons été empêchés en raison de notes "massacres" données par deux des couples participants. C'est la belle maison de Lille qui a gagné et nous sommes restés amis avec Christine et son frère. Nous avons refusé d'entrer dans le jeu de la production qui, par souci pour l'audience de son émission, nous suggérait régulièrement de faire des remarques négatives ou méchantes.

La finale a eu lieu à Paris en septembre dans les locaux de la Cité Universitaire de Paris à l'architecture marquée des années 1930.

Que retenir de cette aventure ? D'abord, on a pris quelques jours de vacances pendant la belle saison, il a fait beau même à Lille où il n'a pas plu. C'était d'ailleurs le thème de la comédie musicale "Plus de 400 jours par an, il tombe des hallebardes", l'occasion de parcourir les belles collines du Beaujolais ou de l'Aveyronnais, de comparer nos maisons d'hôtes, nos prestations et constater que nous sommes bien situés sur le chemin de l'excellence. On peut regretter que ce type de programmes de télé réalité, dans le but de faire une audience maximum, conduise à réveiller les plus bas instincts humains.

Nous réfléchissons à la poursuite d'une carrière sur les grands et petits écrans en gardant présent à l'esprit Robert Mitchum qui, à la question "Qu'est-ce qui vous a décidé à faire du cinéma?", répondait : "Rintintin, si un chien peut le faire, je peux le faire " alors pourquoi pas nous aussi! »

DU CÔTÉ DES ÉCOLES, CANTINE, GARDERIE

Classe nature





Cette année encore, les CP et quelques CE1 de l'école La Payenne sont partis au mois de mars en classe découverte. Ils sont allés dans la Brenne pour découvrir la tortue cistude, son anatomie, son cycle de vie et son environnement.

Sous le soleil et malgré le froid, ils ont étudié aussi les petites bêtes aquatiques, les oiseaux des étangs, les paysages de l'Indre et les traces laissées par les gros animaux.

Tous ont pleinement profité du séjour et garderont longtemps souvenir de cette classe verte.

LA FÊTE DES VOISINS

Rue du Faubourg



Malgré une météo capricieuse, les voisins de la Rue du Faubourg se sont retrouvés le jeudi 10 mai autour d'une table très conviviale. Après-midi de détente appréciée de tous ! Un peu plus de soleil pour 2019.

Cofféry



Voilà, la journée de cette Fête des voisins, édition 2018 est terminée et sera probablement la dernière. 12 personnes ont répondu présentes, les fidèles depuis le début. Les nouveaux arrivants sur le hameau n'ont pas montré le bout du nez. Dommage! Le temps était clément, c'est déjà ça. La convivialité était tout de même de mise autour de la table.

Les Oueurses



Le vendredi 15 juin, autour d'un petit punch et du traditionnel barbecue, les voisins des Queurses se sont réunis pour passer une soirée très agréable. Rendez-vous est pris pour 2019.

La Bochetière



Pour la 11^{ème} fête des Voisins de la Bochetière, la date du 16 juin avait été retenue et, nouveauté, les voix ont été mises à rude épreuve puisque c'était soirée Karaoké. La bonne humeur était au rendez-vous et c'est fort tard dans la nuit que les voisins se sont séparés et promis de se retrouver l'année prochaine.

<u>La Brosse</u>







Samedi 16 Juin, les habitants de La Brosse se sont réunis pour la désormais traditionnelle fête des voisins. Moment de partage autour des mets apportés par chacun et du barbecue, et de convivialité lors d'une partie de pétanque fort disputée ou en écoutant les morceaux joués par l'accordéoniste du hameau. Commencée à midi, cette édition 2018 a perduré jusqu'à minuit!

LA FÊTE DE LA MUSIQUE - ANIMATION LOISIRS







A Choisy en Brie, l'arrivée de l'été fut fêtée "tambour battant" à l'occasion de la fête de la musique! Tous les spectateurs furent ravis par les participants, tant les enfants des écoles, que les divers groupes musicaux. Quant aux conditions météos, si le soleil était au rendez-vous, il était accompagné d'un vent digne de la pointe du raz! Soirée réussie dans la bonne humeur et la convivialité. Merci encore aux musiciens et aux bénévoles.

SORTIE AU ZOO DE BEAUVAL - ANIMATION LOISIRS







Le dimanche 3 juin fut, pour certains Choisiens, un voyage autour de la planète et de toute sa faune, même la plus improbable! En famille ou entre amis, le zoo de Beauval est vivement conseillé! Journée très réussie à tout point de vue. Seulement 36 personnes inscrites... Animations Loisirs les remercie vivement!

FIT FUN : une soirée très réussie



C'est avec une énergie débordante que les enfants du fitness et les adultes ont présenté leurs chorégraphies pour cette soirée du 23 juin qui clôturait l'année. Environ 80 personnes sont venues les encourager et les applaudir tout au long de la représentation. La chorégraphie finale a été dansée par une grande partie des spectateurs qui ont testé leurs dons, accompagnés des fous rires des enfants. Toute l'assemblée s'est ensuite réunie autour d'un apéritif et du buffet préparé par l'équipe de l'association.

Comme chaque année le concours de gâteaux a remporté un vif succès avec 11 réalisations plus appétissantes les unes que les autres. Merci à tous les participants et bravo à Laura qui remporte le 1er prix, avec son gâteau « Danseuses ». Elle gagne un atelier pâtisserie pour 2 personnes, offert par « Cuisine et Vous » de Coulommiers.

Merci à tous les enfants et les adultes pour leur participation et leur travail tout au long de l'année ainsi que toutes les personnes qui ont aidé d'une manière ou d'une autre pour la réalisation de cette soirée, sans oublier les commerces et parcs qui ont offert des lots. Rendez-vous en septembre au forum de Choisy en Brie et de La Ferté-Gaucher. Bonnes vacances à tous.

FESTIVAL PAROLES DE PLANTES - CC2M

La CC2M a organisé les 5 et 6 mai la 3ème édition du Festival Paroles de Plantes à la Ferté Gaucher. La météo était très clémente et 3000 visiteurs ont pu apprécier cette manifestation dans le Parc Henri Forgeard.

LA FÊTE DU TILLET 15 et 16 septembre

- Après négociations avec les forains, il a été décidé de regrouper la brocante et la fête foraine. La brocante sera déplacée rue du Buis argenté et se prolongera rue du Puits Audion.
- La place de l'Eglise sera réaménagée selon le plan remis aux forains lors de notre réunion de janvier et comprendra les manèges suivants :
 - o Les autos tamponneuses
 - o Le petit manège
 - o La pêche aux canards
 - o Le stand de confiserie
 - o Les machines à sous
 - o Une structure gonflable
 - o Un trampoline
- Un espace sera réservé sur le côté de l'église, face à la rue du Buis Argenté, pour Animation Loisirs qui installera son stand restauration.
- Le gardiennage des manèges sera assuré par les forains y compris pour le matériel d'Animation Loisirs.

LA POTERIE

Mercredi 27 juin, l'atelier Poterie a clôturé sa saison par une jolie exposition des travaux réalisés par les petits comme par les grands. N'hésitez pas à venir vous inscrire le mercredi 12 septembre de 14 h à 17 h à l'atelier pour montrer vos talents d'artiste. Les cours reprendront le mercredi 19 septembre.



AVIS À LA POPULATION

Le collège Jean Campin de La Ferté Gaucher, rendu inutilisable suite aux récentes inondations, nous informe que les effets personnels laissés dans leur casier par les élèves pourront être récupérés à la mairie de leur commune à une date non précisée. Se renseigner au secrétariat de la mairie.

POUR LE BIEN-ÊTRE DE TOUS

Les nuisances sonores peuvent affecter la santé et la qualité de vie, soyez vigilants !

« Aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité ». Telle est la teneur de l'article R.1334-31 du code de la santé publique. Soyez vigilants sur les horaires de passage des tondeuses à gazon, sur le volume des sonos de voitures et tout autre appareil afin de respecter le bien-être d'autrui.

